

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 74 (1938)

Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Education nationale.* — VAUD : *Manuels d'enseignement.* — *Dans les sections.* — *Classes primaires supérieures.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *La main passe... Voyage de Pâques.* — *Compte rendu de l'assemblée du 24 février.* — U. I. P. G. — DAMES : *Rapport financier.* — NEUCHATEL : *Assemblée des délégués.* — *Fonds scolaire.* — *Exposition permanente.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : LS HÄMMERLI : *Sur les tests.* — PERROCHON : *Gymnastique.* — OPINIONS. — JACCARD-DE KAENEL : *Sempach.* — *Informations.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

ÉDUCATION NATIONALE

M. Piot fait décidément preuve d'une telle ignorance du rôle possible de notre armée, quelque petite qu'elle soit, et en particulier du rôle préventif qu'elle a effectivement joué en 1914 et en 1917 ; il donne de la défaite de Marignan et des événements de 1798-1813 une interprétation tellement spécieuse, pour ne pas dire sophistique ; il émet enfin sur les instituteurs, qui s'honorent de servir leur pays comme officiers, des considérations si puériles, pour ne pas dire désobligeantes, — qu'on ne sait trop s'il faut rire, pleurer ou s'indigner de son article.

En tout état de cause, je suis plutôt d'avis que l'*Educateur* n'a plus à revenir sur la question de notre défense nationale, dont la cruelle nécessité est aujourd'hui reconnue par chacun, même — du moins officiellement parlant — par le seul parti politique qui la combattait encore. La place y est maintenant trop précieuse pour qu'on en consacre une partie à des arguties qui n'intéressent plus guère que de très rares illuminés ou objecteurs de conscience.

Je pense ensuite que la rédaction du *Bulletin corporatif* n'aurait pas dû laisser passer tel quel l'article qui nous occupe. L'opinion qu'y professe M. Piot — quant au fond : défense nationale — est si diamétralement opposée, j'en suis absolument persuadé, à celle de la très grande majorité des membres du corps enseignant primaire de la Suisse romande, que c'eût été le cas de le faire suivre du « gendarme » d'usage précisant à tout le moins qu'il n'engageait que son seul auteur. Ceux de nos lecteurs qui n'appartiennent pas à nos milieux et qui ne savent peut-être pas de quel bois nous nous chauffons en l'occurrence, auront pu logiquement tirer du silence de M. Grec des conclusions fâcheuses pour le bon renom de notre

enseignement civique et... de notre société. Ce qui ne laisserait pas d'être infiniment regrettable.

Marcel CHANTRENS, alias Sancho Pança.

Note de la Rédaction. — Selon décision du Comité central, nous avons ouvert dans le *Bulletin* un débat sur l'*Education nationale*, ou plus exactement sur la *Préparation civique postscolaire* (v. *Educ.* du 23 octobre 1937). Ce débat, le comité l'a voulu large, permettant à toutes les opinions de se faire entendre, *bien entendu sous l'entièvre responsabilité de ceux qui les écrivent et nous les transmettent*. Nous n'avons donc pas à intervenir pour le moment ; nous pourrons, le débat clos, revenir sur certaines idées émises et en tirer la conclusion qui s'impose. Le débat reste ouvert : nous continuerons à publier de nouvelles correspondances, sous la réserve expresse que les auteurs restent objectivement sur le terrain des idées.

VAUD

MANUELS D'ENSEIGNEMENT (*Suite*)

Degré intermédiaire

Sans nous arrêter aux autres branches, venons-en enfin — last but not least — à l'*Enseignement du français*. Problème qui tient aux fibres les plus profondes de notre conscient et subconscient.

Le *Manuel de Lecture* ne tardera pas à repasser au creuset. Comprendra-t-il « trois petits volumes » correspondant au travail des trois années ? Contiendra-t-il des récits propres à faciliter la rédaction, avec « phrases simples que l'élève puisse imiter » ? Donnera-t-on une place plus grande à des « morceaux se rapportant à la vie des animaux » ? Les enfants qui aiment les bêtes et la nature ne sont pas mauvais envers leurs camarades. Les poésies seront-elles choisies dans la pléiade des intéressantes, simples, courtes que les maîtres et maîtresses ont dénichées eux-mêmes dans les journaux ou manuels d'outre-Jura ou de cantons voisins ? Ici la pauvreté n'est pas de mise devant la mine inépuisable des poèmes écrits pour les enfants. Que chacun d'entre vous en livre un, le meilleur que vous connaissiez, et la commission n'aura que l'embarras du choix.

Les résumés du *Cours de langue* ne valent pas les règles simples, courtes, précises, bien en vedette, en caractères plus gros que le texte. Feu Lucien Jayet a dû guerroyer en son temps pour cette simplicité, cette règle claire qui doit s'imposer et se fixer inébranlablement sans embrouillamini, mais il avait devant lui d'autres « pédagogues » qui pensaient autrement. Consultez à ce propos le vieux *Larive et Fleury* déductif, les modernes *Souché* et *Atzenwiler* synthétiques.

L'étude du verbe n'est pas conduite dans le *Cours de langue* de matière à apporter des résultats nets et complets ; un enfant de

11-12 ans doit connaître aussi le subjonctif présent et passé qui ne présente pas de difficultés ; le verbe est l'âme d'une langue et ne souffre pas la dissection qu'on lui inflige, le délayage à l'infini des temps, des personnes et de l'emploi de ces temps : c'est une perte de temps et une dispersion de forces que de traîner cette étude au lieu de la concentrer.

Les exercices de vocabulaire tels qu'ils sont compris dans le *Cours de langue* conduisent aux exercices de rédaction qui les accompagnent ; mais cette étude ne correspond plus à quelques-uns des sujets proposés aux examens et choisis d'après Poriniot ou ses émules. Il vaudrait mieux, en attendant une refonte du manuel de français, s'en tenir aux sujets qu'il donne. Du reste, la phrase toute simple, scientifique, descriptive : « le pic est un oiseau, etc... », si moins intéressante, est plus facile à tous points de vue que l'observation qui vise au pittoresque : « écoutez le pic qui tape contre l'écorce... ». Avec des élèves peu doués, je ne parle pas des deux ou trois talentueux de l'équipe, ne brûlons pas les étapes : la phrase juste d'abord et ensuite ce brin de littérature qui en est le couronnement artistique. Avant de broder une chaise en gobelin, faisons ses jambes, son siège et son dossier en bon bois solide !

Tel qu'il est, le *Cours de langue* du degré intermédiaire est un guide estimable ; mais les ouvrages de *Souché* et d'*Atzenwiler* sont nettement supérieurs pour le fond et pour la forme. Feuilletez-les à l'occasion en librairie, et, comme je vous sais amis du beau français bien dit, de la belle langue claire qu'ont employée les bons auteurs, vous les emporterez jusque sous votre lampe pour les revoir à loisir.

* * *

N. B. — A propos des manuels du degré inférieur, ce ne sont pas les ouvrages de *Lyonnet*, mais ceux de *Jolly* — *Lecture en riant*, *Calcul en riant*, *Au fil des saisons* — qui s'inspirent du dessin et nous donnent des idées pour en tirer parti. L. Cz.

DANS LES SECTIONS

Echallens. — La leçon de gymnastique de M. Perrochon aura lieu le jeudi 17 mars, à la Grande salle d'Echallens. Elle sera consacrée à l'étude des jeux.

CLASSES PRIMAIRES SUPÉRIEURES

Le samedi 12 février écoulé, l'Association cantonale des maîtres primaires supérieurs du canton de Vaud a tenu à Lausanne son assemblée annuelle.

Elle eut d'abord le privilège d'entendre une conférence de M. Maurice Lugeon, professeur à l'Université, sur ce sujet : Les grands

barrages. Excellement introduit et présenté par M. le conseiller d'Etat Perret, le conférencier donna, par la parole et par l'image, un aperçu des grandes constructions auxquelles il a participé. Chacun sait, en effet, que M. Lugeon a été consulté maintes fois, chez nous et à l'étranger, lorsqu'il s'est agi d'ériger un barrage, et qu'il a porté fort loin la renommée de notre pays.

Suivit une courte séance administrative, dont le principal objet à l'ordre du jour était la question d'une nouvelle grammaire. Le manuel de français en usage dans les classes vaudoises va être épuisé sous peu, et le Département de l'Instruction publique s'est déjà préoccupé de son remplacement. Diverses suggestions furent émises au cours de la discussion, mais la grosse majorité des maîtres se prononça pour l'adoption d'un ouvrage qui comprendrait un précis de grammaire, des textes littéraires, et une abondante quantité d'exercices.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS LA MAIN PASSE...

Ma collaboration au *Bulletin corporatif*, en qualité de correspondant genevois, cesse aujourd'hui.

A cette occasion, je considère comme un devoir de remercier sincèrement la rédaction du journal, qui a toujours fait l'impossible pour donner satisfaction au chroniqueur genevois.

Dans sa dernière séance, le comité de l'U. I. P. G. a désigné notre collègue et ami Louis Servettaz comme « bulletinier ». Servettaz n'est pas un inconnu pour les lecteurs romands, puisqu'il a fait passer, ici-même, nombre d'articles très remarqués. Je lui passe la plume.

Ad. LAGIER.

Grand-Lancy, 3 mars 1938.

Au moment où le comité me confie la charge de correspondant genevois au *Bulletin*, j'ai le devoir de remercier très sincèrement notre collègue Adrien Lagier, qui m'a précédé dans cette tâche et a rempli son mandat avec distinction et conscience. Je m'efforcerai de l'imiter, mais je compte pour cela sur l'aide et l'appui des nombreux collègues qui s'intéressent à notre vie corporative. L. SERVETTAZ.

En souhaitant la bienvenue au nouveau correspondant, je me sens pressé de remercier bien cordialement Ad. Lagier de sa précieuse collaboration et de la façon aimable dont il a facilité ma tâche : il est si aisément de s'entendre entre gens de bonne volonté. Réd.

VOYAGE DE PÂQUES

Aujourd'hui, dernier délai pour s'inscrire auprès de notre collègue A. Lagier, pour le voyage à Venise (du mardi 12 au jeudi 21 avril, inclusivement). Voir *Bulletin* du 19 février. *Le Comité.*

COMPTE RENDU
de l'assemblée administrative annuelle du jeudi 24 février 1938.

De nombreux collègues ont répondu à la convocation.

Le procès-verbal de l'assemblée administrative du 11 février 1937 est lu et adopté.

L'assemblée prend connaissance du magistral rapport de notre dévoué président ; celui de notre distingué trésorier a paru dans le *Bulletin*. Villard, au nom des vérificateurs des comptes, propose à l'assemblée de donner décharge à notre collègue Richard. Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

La cotisation de 1938 est maintenue à 15 francs.

Elections du Comité. — Charles Duchemin est brillamment réélu président ; il en est de même d'Adrien Lagier et Louis Servettaz, respectivement premier et second vice-présidents.

MM. Philippe Genequand, Gustave Willemin, Louis Richard, Paul Passello, Edouard Gaudin, Raymond Uldry sont réélus. Pour remplacer nos collègues Gaud et Maison, l'assemblée fait appel à MM. Emile Dottrens et Maurice Béguin.

Notre président remercie Georges Gaud qui, pendant plusieurs années, a été un membre fidèle du comité.

Pendant le dépouillement du scrutin, nous entendons MM. Allombert (représentant du syndicat du département de l'Ain), Gonthier (représentant de la S. P. V.), Gédet (délégué de la S. P. N.) et Willemin (président de la S. P. R.), qui nous expriment toute leur sympathie.

Désignation des délégués dans les différentes associations dont l'U. I. P. G. fait partie.

Délégués à la S. P. R. : Servettaz, Richard, R. Jaquet.

Délégués à la Fédération des fonctionnaires : Servettaz, Passello.

Délégué à l'*Ecolier Romand* : Passello.

Désignation des vérificateurs des comptes : Roller, A. Willemin, Cornioley.

Désignation des représentants de l'U. I. P. G. dans les commissions de nomination : Druz, Borel, Ducommun, Ruffieux, Jotterand, Cabuzat, Keller, Siechler, Hodel.

Une séance extraordinaire a eu lieu au cours des élections.

Notre collègue Passello indique les modifications aux statuts, proposées par la commission chargée de la question. Ces modifications sont acceptées par l'assemblée : Les statuts vont être imprimés et chaque membre en recevra un exemplaire.

Cette séance se termine par un huis clos.

Ph. G.

* * *

L'assemblée a été précédée d'un repas au cours duquel nos collègues Balthazard, Mermoud et Simonet, qui ont quitté l'enseignement

dans le courant de l'année, ont été fêtés. Ces trois collègues sont membres honoraires de l'U. I. P. G.

U. I. P. G. — DAMES RAPPORT FINANCIER POUR 1937

Recettes.

| | |
|--|--------------------|
| 240 cotisations | Fr. 3111.15 |
| 115 amendes | » 115.— |
| Retour assurance « responsabilité civile » | » 64.70 |
| Intérêts en Banque | » 45.— |
| » au compte de chèques | » 2.65 |
| » 2 parts « Saffa » | » 6.— |
| Divers | » 6.02 |
| Total | Fr. 3350.52 |

Dépenses.

| | |
|--|--------------------|
| Abonnements à <i>L'Éducateur</i> et <i>Bulletin corporatif</i> | Fr. 1518.— |
| Cotisations à la S. P. R. | » 506.— |
| » à la Fédération des fonctionnaires | » 50.20 |
| » à diverses sociétés, abonnements aux jour- | |
| naux | » 245.40 |
| Assurance « responsabilité civile » 1937-38 | » 116.60 |
| Indemnité à la présidente | » 120.— |
| Délégations : à Neuchâtel, Bâle, Vevey, etc. | » 62.85 |
| Administration, téléphone | » 423.55 |
| Divers | » 144.45 |
| Total | Fr. 3187.05 |

Total des recettes Fr. 3350.52

» » dépenses » 3187.05

Boni pour 1937 Fr. 163.47

| | |
|---|--------------------|
| Notre avoir au 2 février 1937 | Fr. 1949.30 |
| Boni pour 1937 | » 163.47 |
| Notre avoir au 10 février 1938 | Fr. 2112.77 |

| | |
|--------------------------------------|--------------------|
| <i>Réparti comme suit :</i> | |
| En caisse | Fr. 126.10 |
| Au compte de chèques | » 191.42 |
| A la Caisse d'épargne | » 1595.25 |
| Deux parts de la « Saffa » | » 200.— |
| Total | Fr. 2112.77 |

Genève, le 10 février 1938. *Signé : J. MEYER.*

Vérifié et reconnu exact, le 15 février 1938.

Signé : Jeanne MORET-RIES ; Léonie FOËX.

NEUCHATEL ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Nous rappelons que l'assemblée des délégués aura lieu samedi 12 mars 1938, à 14 h. 15, à l'Annexe des Terreaux, à Neuchâtel.

Il y a un changement quant au local. *La salle N° 14 n'ayant pu être mise à notre disposition, c'est à l'Auditoire que se tiendra la réunion.*

FONDS SCOLAIRE

Le comité du Fonds scolaire a eu une séance d'une journée, le jeudi 24 février 1938. Nous ne retiendrons que quelques points importants de l'ordre du jour de cette laborieuse réunion.

Notons tout d'abord l'examen du bilan technique au 1^{er} janvier 1937, appelé bilan de départ, établi par M. F.-O. Schmidt, directeur technique de la Caisse cantonale d'assurance populaire. Le montant des valeurs actuelles de l'actif s'élève à 11 648 920 fr. ; le passif s'élève à 11 615 015 fr. ce qui laisse présumer un boni de 33 905 fr. Il s'agit du boni actuariel et non du boni comptable qui, comme nous le verrons plus loin, se monte à 92 000 fr. Un seul exemple pour faire saisir la différence entre une valeur actuarielle et une valeur comptable. Les pensions du régime de 1872 ont nécessité une dépense de 1050 fr. Pour y faire face, l'expert estime que le Fonds doit disposer d'une somme ou valeur actuelle de 10 053 fr. Celle-ci est établie en tenant compte des probabilités de vie des pensionnaires intéressés. Au fur et à mesure des décès, cette valeur actuelle ou, si l'on préfère, ce capital diminuera et le passif s'améliorera d'autant. Toutes les valeurs ont été calculées sur un taux de 3 1/2 %.

L'énorme déficit actuariel de 10 millions révélé par l'expertise de 1936 a donc été résorbé par les mesures d'assainissement imposées par la loi du 15 avril 1937. Traduite en valeur actuarielle, la part d'assainissement des pouvoirs publics représente 5 700 000 fr. ; celle des sociétaires, 5 200 000 fr. environ. Nous ne sommes donc pas loin de l'égalité.

Mais, remarquons que le bilan est établi sur la situation au 1^{er} janvier 1937. Au cours de l'exercice écoulé, la physionomie du fonds s'est modifiée. Il s'est produit des décès, des démissions, des entrées ; de plus, l'âge moyen des assurés a changé ; pour employer le langage des techniciens, le Fonds a vieilli. Est-ce que ce vieillissement, comme pour le vin, est un indice d'amélioration ? Pour se rendre compte de l'effet de toutes ces fluctuations, auxquelles s'ajouterait le versement de 92 000 fr. à la réserve technique, soit le boni de l'exercice 1937, il faudrait établir un nouveau bilan. Si ce dernier révélait un résultat analogue ou meilleur, c'est-à-dire un excédent d'actif, on en pourrait déduire que la situation reste favorable et que le nouvel apport de 92 000 fr. est suffisant. Mais si ce second bilan

accusait un déficit, cela signifierait que, pour l'année 1937, les mesures de redressement n'ont pas produit l'effet attendu ; conséquemment, le versement à la réserve, soit 92 000 fr., serait resté en dessous des nécessités. En résumé, pour être au clair sur la marche de notre Fonds, il faudrait établir un bilan technique, chaque année, comme dans les compagnies d'assurances. Cette opération est trop coûteuse pour notre modeste institution. Le comité y fera procéder périodiquement, tous les cinq ans au moins (art. 14), et, à intervalles plus courts, si cela est jugé opportun. L'expert est du reste d'avis qu'on peut laisser s'écouler quelques exercices avant de refaire le point. De plus, nous voulons retenir deux de ses conclusions :

1. *Le Fonds scolaire de Prévoyance est maintenant construit sur des bases solides, à moins de circonstances exceptionnelles et autant qu'on peut humainement juger les choses.*

2. *Il faut toutefois se rendre compte qu'à cause du petit nombre d'assurés, des fluctuations sont toujours à craindre. Dès qu'il sera possible, envisager la réassurance totale ou partielle.*

Le coût de cette assurance entrera en ligne de compte et il sera prudent d'attendre les résultats de quelques exercices pour constituer petit à petit les valeurs nécessaires à cette opération.

(A suivre.)

J.-Ed. M.

EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

L'exposition va changer de locaux. En effet, l'école de dessin professionnel et cours obligatoires pour apprentis de Neuchâtel travaillait jusqu'à ce jour dans des locaux disséminés et peu appropriés à un tel enseignement. Après avoir examiné la possibilité de construire un édifice spécial à cet usage, les autorités communales se sont décidées à grouper tout cet enseignement dans le collège de la Maladière, et cela dès le printemps 1938.

En conséquence, tous les locaux disponibles de ce collège seront occupés par cette école d'apprentissage et ordre a été donné à l'E.S.P. de libérer les deux salles qu'elle utilisait depuis 1914, mais la Commission scolaire de Neuchâtel a bien voulu, en même temps, offrir à notre institution deux locaux semblables au collège des Parcs, offre que le Bureau a acceptée avec remerciements.

Il y a donc nécessité de procéder bientôt à un déménagement qui n'est pas sans donner beaucoup de soucis aux dirigeants de l'exposition. Nos locaux, par la force des choses, devront être fermés une ou deux semaines pour permettre le transfert de nos collections et de nos bibliothèques.

Un avis ultérieur publié dans le *Bulletin* renseignera nos clients habituels sur la fermeture de l'E.S.P. à la Maladière et sur sa réouverture au collège des Parcs.

M. M.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

SUR LES TESTS

Déterminer ce qui convient à chaque âge de l'enfant et ce qu'il est en état d'apprendre.

Pestalozzi.

Nous devons à la forte contribution qu'a apportée sur ce sujet le Dr Claparède¹, d'avoir éveillé en nous l'idée de mettre au point un certain nombre d'exercices qui nous paraissent propres à déceler les aptitudes musicales chez les enfants et à déterminer les connaissances acquises par l'enseignement donné.

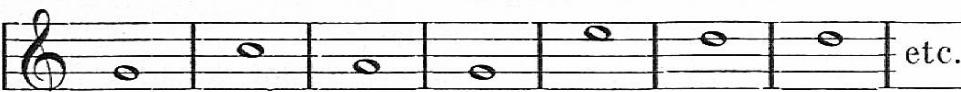
Selon une définition générale, les « tests » sont des expériences très simples destinées à mettre en évidence une particularité bien déterminée du tempérament ou du comportement d'un sujet.

En dépit des critiques qui ont pu être émises quant à leur valeur, nous pensons que les tests musicaux peuvent nous renseigner : non seulement sur la mémoire, sur les facultés auditives et visuelles, sur la justesse de l'intonation, sur l'exactitude rythmique, sur l'imagination créatrice ou sur les notions véritablement acquises, mais aussi sur les causes d'insuccès de l'enfant dans le domaine de la musique.

Bien que limitée à certains faits précis, notre étude vise à faciliter des recherches ultérieures dans cette branche de l'éducation — la musique — où jusqu'ici, bien peu d'expériences² ont été faites.

S'agit-il par exemple d'apprécier la sensibilité auditive d'un élève n'ayant pas encore été soumis à de nombreux exercices de solfège, la preuve d'une aptitude particulièrement favorable sera établie, dès l'instant où le sujet sera capable de percevoir la différence de hauteur des sons en disant, sans hésitation, si dans une succession de notes chantées ou jouées par le maître, un son est « plus haut » ou « plus bas » que le précédent.

Test
d'aptitude
(oral)



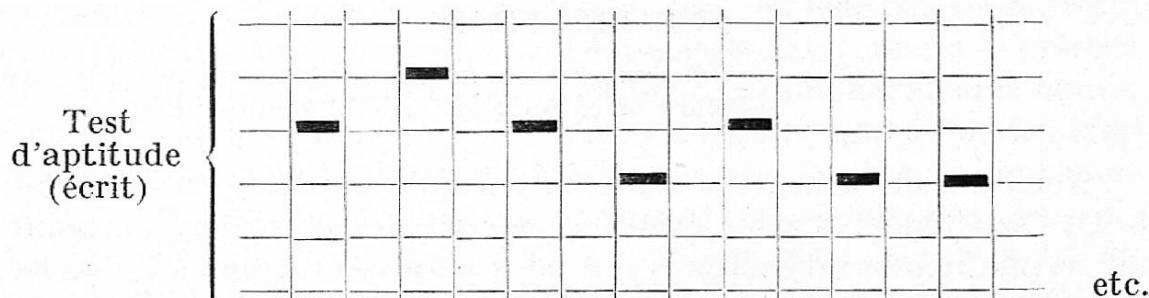
(Point de +haut, +bas, +bas, +haut, +bas, le même.
départ)

Imposée à plusieurs élèves à la fois, cette épreuve peut revêtir la forme écrite qui consiste à marquer, par des traits horizontaux placés à des hauteurs différentes, le mouvement ascendant ou descen-

¹ Dr Ed. Claparède : *Comment diagnostiquer les aptitudes chez les écoliers*, Ed. Paris, Flammarion.

² Il faut mentionner celles qui ont été conduites par Maurice Chevais, inspecteur de chant à Paris et dont le résultat a été publié en 1934 par la Société Alf. Binet.

dant de la mélodie. C'est ainsi qu'en employant le « papier quadrillé », le test ci-dessus prendra l'aspect suivant :



Des expériences et de nombreuses observations ont été faites¹ qui permettent de constater que le comportement des enfants évolue avec l'âge ; il est donc indiqué :

1^o que les caractères propres aux tests doivent être soigneusement établis ;

2^o qu'ils ne doivent laisser subsister aucune équivoque quant à leur but et,

3^o qu'ils ne doivent porter que sur un objet très précis.

Ceux que nous proposons et auxquels on peut aussi attribuer, dans la plupart des cas, la qualité d'exercices d'entraînement ou d'assouplissement, sont rangés sous les trois rubriques que nous dénommerons :

- A. *Tests-exercices d'observation.*
- B. *Tests-exercices d'achèvement.*
- C. *Tests-exercices d'aptitude ou de développement.*

Exemples :

A. Tests-exercices d'observation.

1. Présenter une mélodie (un exercice de solfège ou un chant) et demander aux élèves :

- a) Combien contient-elle de mesures ?
- b) Combien de notes ?
- c) Combien de soupirs ?
- d) Que renferme la 6^e mesure ?
- e) Comptez le nombre de mi, de sol, de si.
- f) Combien de noires, de blanches ?
- g) Quelle mesure faut-il battre ?

2. Un chant ou un exercice de solfège étant donné, l'élève fera part des remarques — observations — qu'il a faites, en les numérotant. Ces remarques peuvent se rapporter aussi bien au texte qu'à la mélodie elle-même.

B. Tests-exercices d'achèvement.

1. Un contour mélodique représenté par des points ou par des notes rondes est écrit au tableau noir ; l'élève le complétera — achèvera — en écrivant les valeurs de notes à employer.

¹ Cf. André Rey : *L'intelligence pratique chez l'enfant*, Paris, Alcan, 1935.

a) *Mélodie donnée (facile).*

a) Melodic outline (melody).

etc.

Exécution.

A musical score showing the bassoon's part for the first ending. The key signature is B-flat major (two flats), and the time signature is common time (indicated by 'C'). The bassoon plays a series of eighth notes and sixteenth-note patterns. The first ending concludes with a repeat sign and a section labeled 'etc.'.

b) *Mélodie donnée (plus difficile).*

A musical staff in common time (indicated by a 'C') and treble clef. The melody begins with a half note, followed by a dotted half note, then a quarter note, another dotted half note, and a final quarter note. The sequence repeats with a dotted half note, a quarter note, and a dotted half note. The word 'etc.' is written in cursive script at the end of the staff.

Exécution possible.

Execution possible.

2. Placer les barres de mesures.

Mélodie donnée.

A musical score showing measures 2 through 7 of a piece titled "Melodie dorfische". The music is in common time (indicated by '2' over '4') and uses a treble clef. The notes are primarily eighth notes and sixteenth notes, with some quarter notes and rests. The melody consists of two main melodic lines. Measure 2 starts with a quarter note followed by an eighth note. Measures 3 and 4 show a more complex pattern of eighth and sixteenth notes. Measures 5 and 6 continue this pattern, with measure 6 ending on a half note. Measure 7 concludes with a half note followed by a fermata. The word "etc." is written at the end of measure 7.

Exécution.

A musical score for a single instrument, likely a flute or recorder. It consists of a single staff with a treble clef, a key signature of one sharp (F#), and a time signature of common time (indicated by a '4'). The music is in 2 measures. The first measure contains two eighth notes. The second measure contains a sixteenth note followed by a quarter note, a eighth note followed by a quarter note, and a sixteenth note followed by a quarter note. The word 'etc.' is written at the end of the staff.

3. Présenter une mélodie « lacunaire » et demander à l'élève de la compléter.

Mélodie donnée.

Melodeon waltz.

The musical score consists of a single staff in common time (indicated by a '4' over a '3') and treble clef. The notes are black dots representing quarter notes. The melody starts with a whole note, followed by two eighth notes, a sixteenth note, a whole note, a sixteenth note, and a series of eighth notes. The score ends with a whole note.

Exécution possible.

A musical score for piano, featuring a treble clef staff and a bass clef staff. The key signature is A major (no sharps or flats). The time signature is common time (indicated by '4'). The score consists of ten measures of music, starting with a dotted half note followed by a series of eighth notes and sixteenth notes.

C. Tests-exercices d'aptitudes ou de développement.

1. Mettre un rythme à une mélodie donnée.

Mélodie donnée.

Exécution possible.

A musical staff in 2/4 time with a treble clef. It shows a repeating pattern of eighth and sixteenth notes. The first measure starts with an eighth note, followed by a sixteenth note, a short vertical line, another sixteenth note, a short vertical line, and a dotted half note. This pattern repeats three more times, followed by the word "etc." at the end of the staff.

2. Retrouver le rythme d'une mélodie connue.

3. Demander aux élèves d'écrire une mélodie de leur invention en fixant certaines données, par exemple :

- a) Emploi de noires et de blanches dans la mesure à 2/4.
- b) Idem, avec le soupir.
- c) Exercices analogues avec les mesures à 3/4 et à 4/4.
- d) Commencer l'exercice par l'une des notes de l'accord parfait.
- e) Exercice libre, sans aucune indication.

Il est incontestable qu'en pédagogie, la plupart des mécomptes ou des insuccès résultent d'un enseignement qui ne tient pas compte, suffisamment, des différents types d'intelligence ; or telle est la valeur¹ d'un test-exercice, qu'il va permettre au maître d'orienter son enseignement, d'édifier son système d'éducation musicale et de déterminer — chose essentielle — l'âge auquel certaines notions, à l'exclusion d'autres, peuvent être enseignées avec profit.

Ls HÄMMERLI.

GYMNASTIQUE

Plusieurs fois, chers collègues, vous avez dû vous demander si les « apôtres » de la gymnastique (j'entends ceux qui doivent l'enseigner dehors, hiver comme été) mettent en pratique leurs théories par 12 degrés sous zéro ou 10 cm. de boue ensuite de dégel.

Et bien, franchement, ce n'est pas facile, je le reconnaiss et il faut de l'héroïsme pour appliquer avec la régularité désirée les ordres départementaux.

De la glace partout, un thermomètre très bas, une bise cinglante qui mord, quand on sort brusquement d'une salle chauffée, un commencement de rhume par-dessus le marché..., en voilà assez pour désirer supprimer la récréation même, et s'agripper au fourneau ! Mais les gosses veulent s'ébattre : Une piste pour les garçons, une pour les filles, voire même une seule piste pour toute la classe et c'est la glissade, joyeuse, animée, continuée par 1-2 correctifs, quelques exercices respiratoires.

A la maison, le soir, peu ou pas de devoirs et la luge fera le reste... (La question est différente pour les privilégiés qui peuvent pratiquer le ski ou le patinage...)

¹ Cf. Paul Aubert : *Réflexions sur la valeur des tests*, Educateur, 1934, N° 2.

Donc, dans ce premier cas je ne crois pas qu'il faille étudier une leçon type, fragment par fragment pour qu'à la fin du mois elle soit connue présentable.

Je simplifie les choses :

« Se réchauffer, se réjouir et respirer » c'est tout.

Nous pourrons déjà nous rattraper aux premiers beaux jours pendant cette longue et fatigante période qui précède les examens.

Au dégel ! Pas drôle non plus : préau impraticable, fangeux, gluant, mouvant... Il ne reste que la route, goudronnée sur 500 m. dès la dernière maison du village. Comme elle n'est pas trop, trop fréquentée, utilisons-la.

Leçon.

En col. par 2 ou 3 ou 4 nous quittons le Collège, en alternant la marche, la course et des exercices respiratoires ; puis :

Pas. 1^o En col. par 2 : départ extérieur 8 pas en avant se donner le bras droit et tour de main (tourner l'une autour de l'autre) en 8 pas marchés-sautillés.

2^o a) Par 2, face à face. Pas de galop ;

b) 8 pas de galop du côté des premières ; 8 pas de galop du côté des dernières.

3^o Lever la jambe gauche légèrement fléchie en arrière en levant les bras de côté (1^{er}-2^e t.) la baisser et la poser en avant en baissant les bras (3^e-4^e t.).

Préliminaires. 1^o Lever les bras en avant en haut. (Lent et rapide en avançant.)

2^o De la station ouverte : Lever les bras de côté, fléchir le torse en avant en baissant les bras en bas. (Aussi en 2 mouvements, lentement.) (Même exercice rapide en 4 mouvements.)

Dérivatif. 3^o En col. par 2 :

Départ extérieur, 8 pas en avant, se faire face et 3 pas de galop, le 4^e fermé en sautillant, du côté des premières et du côté des dernières.

4^o De la station ouverte : fléchir le torse oblique à gauche en arrière en fléchissant les bras, poings aux épaules.

Sautilllements sur place.

5^o De la station ouverte : fléchir le torse oblique à gauche en avant, le balancer légèrement 2 fois, les mains touchant le sol.

Course. Course par numéros (man. filles 137. man. garçons 232).

Saut. Sans élan dans le pré voisin ; aussi avec 3 pas d'élan, saut oblique par-dessus la rigole.

Tirer : l'attelage (par couples) : un élève tire son camarade qui résiste lentement et régulièrement en se cramponnant au sol à chaque pas.

Tirer par couples avec prise d'une main. Chaque adversaire prend la position de la jambe droite posée en avant avec quart de tour à

gauche, de sorte que les 2 pieds dr. se touchent par leur côté extérieur. Les mains droites se saisissent au poignet ou autour du pouce. Au commandement du maître, un des partenaires effectue une traction lente et soutenue, tandis que l'autre, tout en se relâchant lentement, offre de la résistance.

Ce n'est que quand l'adversaire aura été amené de la même façon, par-dessus une ligne déterminée, donc aussi après une traction lente et réciproque, que le concours pourra commencer sur un signal du maître. (Hop !)

Jeu. Former deux rectangles sur la route et passer le ballon (la petite balle) sous forme de concours : a) de mains à mains ; b) en lançant. Contrôle après un ou plusieurs tours du rectangle.

Et voilà pour une classe mixte de campagne.

PERROCHON.

OPINIONS

S'il fallait en croire tant de dénonciations et de répudiations véhémentes, qu'il est de mode de faire, chez les jeunes, de tous les « conformismes » ; s'il fallait en croire ce que leurs aînés ont coutume de dire de leur indiscipline et de leur irrespect, c'est l'esprit d'indépendance, c'est l'abus du sens propre qui représenterait aujourd'hui, en éducation, le gros péril. Me permettra-t-on l'apparent paradoxe de n'en rien croire ? Car, si je suis frappé en effet de sa faculté de répudiation et de refus, je suis frappé aussi (et il est vrai que l'une et l'autre sont des traits éternels de la jeunesse) de la facilité avec laquelle la jeunesse d'aujourd'hui se laisse séduire, embrigader et endoctriner, des revanches que sait prendre l'instinct grégaire dans ces grands bouleversements, de l'emprise que peuvent exercer les mots d'ordre les plus sommaires, les formations les plus improvisées, les chefs les plus discutables. Ce qui revient à dire que, dans cette atmosphère d'irrationalisme et de pseudo-mystique, c'est peut-être la raison qui demande les plus grands soins. Et qu'au milieu de ces entraînements collectifs, une cure de solitude — spirituelle s'entend : savoir penser par soi-même, rester soi-même — serait souvent indiquée.

De *L'Education*, revue mensuelle des parents et des maîtres.

Novembre 1937.

CHANT

SEMPACH

Sempach, ton nom vibre encore
 Du pas des guerriers, des chevaux ;
 Là monta la voix sonore
 Du héros qu'un peuple honore :
 — Prenez soin de mon meilleur bien ;
 Je vais mourir, pensez aux miens !

Arnold Winkelried s'avance,
Héros parmi tous ces héros ;
Il embrasse au moins vingt lances ;
La victoire alors, balance :
Sur le chemin qu'il a tracé,
Les Suisses se sont élancés.

L'Autrichien n'est plus en garde
Contre un torrent aux grandes eaux ;
Mainte figure hagarde
Blêmit sous la hallebarde,
Et le formidable carré
N'est plus qu'un troupeau effaré.

S'enfuyant par monts et plaine,
Les ennemis tournent le dos
A Sempach, qui voit, hautaine,
Courir troupe et capitaines,
Tandis que le héros sans peur
Gît dans son sang, baigné de pleurs.

Winkelried, le temps qui passe,
Et qui fait tomber les châteaux,
En rien ta gloire n'efface :
Ton sacrifice efficace
Reste dans nos cœurs désormais,
Inscrit dans l'histoire à jamais.

JACCARD-DE KAENEL.

Nous remercions notre collaborateur de nous avoir communiqué cette nouvelle version du Chant de Sempach. La forme traditionnelle est loin d'être parfaite au point de vue prosodique. Cependant, n'y a-t-il pas danger à modifier un texte de chant patriotique, puisque c'est justement son caractère traditionnel qui peut en faire le chant commun des habitants d'un pays ? Peut-être y aurait-il lieu d'envisager une refonte de tous les textes littéraires et musicaux insuffisants, et de donner force de loi aux chants modifiés en les faisant figurer sous leur forme nouvelle dans les recueils scolaires. C'est ainsi que l'on a procédé pour le nouveau psautier romand. Mais l'œuvre est difficile....

Alb. R.

CHŒURS MIXTES POUR PAQUES

La Commission interecclésiastique romande publie chez M. Ls Barblan, Bergières 1, Lausanne, un fascicule fort bien venu.

Deux pièces de Heinrich Schutz, un choral de J.-S. Bach et un chœur de F. Mergner. Musique de qualité, n'offrant pourtant pas de grandes difficultés d'exécution.

Les collègues-directeurs de chœurs d'église trouveront dans ce cahier un choix des plus heureux.

**48^e COURS NORMAL SUISSE
DE TRAVAUX MANUELS ET D'ÉCOLE ACTIVE**

Le 48^e cours normal suisse de travaux manuels et d'école active, organisé avec l'appui financier de la Confédération et sous le patronage du Département de l'instruction publique du canton de Schaffhouse, aura lieu à Schaffhouse du 11 juillet au 6 août 1938. Le but de ce cours est de présenter une méthode sûre pour l'enseignement des travaux manuels (cartonnage, travail sur bois) et de chercher à montrer ce que peut être l'école active.

La direction du cours a été confiée à M. Richard Opitz, instituteur, Quellenstrasse 29, Schaffhouse. Le programme complet du cours de même que le formulaire nécessaire à l'inscription peuvent être obtenus auprès des directions cantonales de l'instruction publique et des expositions scolaires à Bâle, Berne, Fribourg, Lausanne, Locarno, Neuchâtel et Zurich. Les inscriptions doivent être envoyées au plus tard jusqu'au 1^{er} avril 1938 à la direction de l'instruction publique du canton de domicile.

Outre son intérêt pédagogique, ce cours qui met en rapport, pendant quelques semaines, les éducateurs de nos différents cantons, contribue à leur rapprochement en établissant entre eux des liens durables de bonne harmonie et d'estime réciproque. De plus, il est pour eux une occasion unique d'apprendre à connaître toutes les particularités d'une région du pays.

Nous invitons instituteurs et institutrices à s'inscrire en grand nombre. Ils seront les bienvenus à Schaffhouse.

**Adresse du directeur du cours : RICHARD OPITZ, instituteur,
Quellenstrasse, 29, SCHAFFHOUSE. Téléphone 21.98.**

LES LIVRES

Copains de Bohème, par W.-A. Prestre, éditions de la Baconnière.

Prestre nous donne enfin un livre gai, entièrement, foncièrement gai. Du début à la fin des pages, un éclat de rire... entre deux sourires. C'est toute la drôlerie, la joie, l'insouciance de la vie d'étudiant qu'on va vivre avec Kiki et son copain. C'est la lutte homérique contre « la purée », la noire ennemie des escholiers. C'est l'épopée de deux gars rouges de sang et francs de collier, qui ont la volonté de gagner leur diplôme mais qui ont aussi un goût immoderé pour l'aventure. Réussiront-ils ? L'appât du large, les embûches de la misère, un égarement sentimental, ne vont-ils pas consommer leur ruine ? En tous cas, les deux malheureux seront précipités dans la plus funambulesque des bohèmes. C'est là qu'on saura qui triomphe : l'esprit du devoir ou le goût de la fantaisie.

L'enseignement moderne se fait par la...

PROJECTION

Collections de vues en noir et couleur spécialement préparées pour toutes les branches

Expédition du catalogue détaillé contre 60 centimes en timbres-poste

MAGASIN SPÉCIALISÉ

pour appareils de projections et accessoires des premières marques — Salle de démonstration

A. SCHNELL

PLACE ST-FRANÇOIS 6 (1^{er} ÉTAGE) LAUSANNE

LE COLLÈGE PIERRE VIRET PRÉPARE POUR L'UNIVERSITÉ

LAUSANNE, 3 CHEMIN DES CÈDRES (CHAUDERON)

Baccalauréats - Maturités - Examens préalables - Raccordement aux classes du Gymnase

Neuf professeurs diplômés universitaires - Trente élèves - Petites classes mobiles - Références à disposition.

Le pasteur Paul Cardinaux, directeur, reçoit le matin et sur rendez-vous. Tél. 33.599 ou 22.599.

Institut évangélique de jeunes filles, Horgen ÉCOLE MÉNAGÈRE fondée en 1897.

Sur désir, enseignement en langues étrangères. Musique. Demandez prospectus illustré.

OUVERTURE DES COURS : 1^{er} MAI ET 1^{er} NOVEMBRE.

Cours d'une année et de 5 mois.

Corps enseignant diplômé.

COLLÈGUES ! Notez l'adresse d'une **PENSION** la toute confiance pour votre fils aux études. Intérieur très confortable. Proximité des écoles. Quartier sain et tranquille. Surveillance. Entr'aide aux devoirs. Piano. Vie de famille. Prix modérés. Références.

Ecrire sous chiffre **P 26107 L**, à Publicitas, Lausanne.

La joie du maître

c'est de posséder le petit duplicateur pratique, sûr et bon marché pour textes, croquis et dessins (pour écriture à la main et à la machine)

Tampon **duplicateur USV**

qui est déjà adopté par mille instituteurs et institutrices suisses. Emploi simple et rapide, résultats surprenants.

| | | | |
|-------|-------------------------|---------|-------------|
| Nº 1 | Liliput | Fr. 8.— | av. access. |
| Nº 2 | Carte postale | » 16.— | |
| Nº 6 | Cahier normal | » 25.— | |
| Nº 10 | Folio | » 38.— | |

Demandez ce tampon à l'examen et à l'essai au fournisseur :

B. SCHOCH ACCESSOIRES POUR
L'ENSEIGNEMENT **Oberwangen (Thurg.)**

Téléphone 65.445.

Depuis 25 ans l'excellent vinaigre de Citron



Citrovin

jouit de la confiance des ménagères

Très avantageux

En vente partout

Voyages en Italie

1. Du 18 au 29 avril. Dans le pays de Saint-François d'Assise,
2. Du 8 au 23 mai, en Sicile,
3. Du 6 au 18 juin. Dans les Dolomites, en autocar depuis Lausanne, organisés et accompagnés par M. G. Mugellesi, pasteur italien à Vevey, qui enverra le programme détaillé, ainsi que l'Agence de la Harpe S. A., Vevey.

"Trauthheim" Berthoud

Pensionnat-famille dist. pour jeunes filles. Etude approf. de l'allemand. Langues modernes. Ménage. Musique, Sports. Cours de toute durée et à toute époque. Séjour de montagne. Exc. références. Prosp. par Mlle Cl. Maurer.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

| | |
|--------------------|---------------------------|
| ÉDUCATEUR | BULLETIN |
| ALB. RUDHARDT | CH. GREC |
| GENÈVE, Pénates, 3 | VEVEY, rue du Torrent, 21 |

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE: FR. 8.—, ÉTRANGER: FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Mobilier en tubes d'acier dans les écoles



Les hygiénistes et les pédagogues prescrivent un mobilier scolaire de formes légères avec pupitres et chaises individuels.

Les modèles en TUBES D'ACIER que nous avons construits répondent à ces prescriptions. Le mobilier en tubes d'acier contribue à répandre dans la salle de classe une atmosphère gaie.

Demandez s. v. p. le nouveau catalogue chez l'une des 3 Maisons :

**BIGLER, SPICHIGER
& Cie S. A.
BIGLEN/Berne**

**USINES EMBRU
S. A.
RUTI/Zurich**

**USINES BALOISES
de MEUBLES en FER
SISSACH**